



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/34/198  
11 septembre 1979  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-quatrième session  
Point 64 de l'ordre du jour provisoire\*

BUREAU DU COORDONNATEUR DES NATIONS UNIES POUR LES SECOURS  
EN CAS DE CATASTROPHE

Assistance aux régions de l'Ethiopie victimes de la sécheresse

Rapport du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 33/21 du 5 décembre 1978, l'Assemblée générale a prié le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe, l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies de poursuivre et d'intensifier l'aide qu'ils fournissaient à l'Ethiopie; fait appel aux gouvernements des Etats Membres et aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi qu'à toutes les institutions bénévoles pour qu'ils continuent et augmentent l'aide qu'ils fournissaient au Gouvernement éthiopien pour son effort de secours, de reconstruction et de relèvement en faveur des régions victimes de la sécheresse; demandé à tous les intéressés de s'assurer que l'aide internationale fournie soit uniquement utilisée à des fins de secours et de reconstruction, et prié le Secrétaire général, le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et l'Administrateur du PNUD de faire rapport à l'Assemblée générale, lors de sa trente-quatrième session, et au Conseil économique et social, lors de sa première session ordinaire de 1979, sur l'application de la résolution susmentionnée et des autres résolutions pertinentes de l'Assemblée et du Conseil.
2. Le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe a présenté oralement le rapport du Secrétaire général à la première session ordinaire de 1979 du Conseil économique et social. Un représentant de l'Administrateur du PNUD a fait rapport au Conseil sur la nature et l'évolution des activités de développement entreprises en Ethiopie.

\* A/34/150.

3. Dans son rapport, le Secrétaire général décrivait l'assistance apportée aux régions de l'Ethiopie victimes de la sécheresse, examinait la situation dans son ensemble et soulignait qu'il importait de répondre aux nécessités humanitaires, non seulement comme une fin en soi, mais également afin d'établir une base solide sur laquelle l'indispensable programme de développement pourrait être élaboré. En l'absence d'un tel programme de développement, les problèmes de l'Ethiopie ne seraient jamais résolus.

#### Secours apportés

4. Pour répondre aux nécessités humanitaires, on a de plus en plus recours à un programme de distribution de denrées alimentaires, dont l'efficacité est accrue par la mise en place d'un réseau de transport plus satisfaisant. L'appel lancé par le Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe à un certain nombre de pays traditionnellement donateurs visait à constituer un parc de camions qui permettrait de fournir au total une capacité d'enlèvement d'aide alimentaire de 100 000 tonnes par an environ; les contributions apportées en espèces et en nature représentent à l'heure actuelle 168 camions et 124 remorques. Le Gouvernement éthiopien ayant également acheté en 1978 un nombre considérable d'ensembles camion et remorque, il doit maintenant exister un parc de véhicules suffisant pour le transport des denrées alimentaires, des engrais, etc., entre les ports et les principaux entrepôts de l'intérieur. Le gouvernement a fourni un terrain approprié pour l'emplacement des ateliers, des services administratifs et des aires de stationnement et a versé l'équivalent de 250 000 dollars pour couvrir les dépenses initiales d'exploitation. Il y a encore grand besoin d'un complément en camionnettes à quatre roues motrices pour transporter les marchandises des dépôts aux centres de distribution situés dans des régions où les conditions sont actuellement difficiles. L'accès à ces centres, en particulier pendant la saison des pluies, reste très incertain.

5. A la suite de la mission collective des donateurs organisée en juin 1978 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et à laquelle le Bureau du Coordonnateur a pris part, un appel a été lancé en vue d'obtenir 200 000 tonnes de céréales et 17 000 tonnes d'aliments complémentaires pour répondre aux besoins durant l'année suivante. Sur le volume de céréales pris comme objectif, 132 255 tonnes étaient parvenues en Ethiopie à la fin de juin 1979. Les contributions annoncées mais non encore reçues ou pour lesquelles des accords étaient en voie de conclusion comprenaient 10 000 tonnes de la part du Programme alimentaire mondial (PAM), 24 800 tonnes de la part de l'USAID, 14 650 tonnes de la part du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, 15 000 tonnes de la part de la Communauté économique européenne (CEE), 5 000 tonnes de la part de la République fédérale d'Allemagne et 5 000 tonnes de la part de la Bulgarie, le total atteignant ainsi 206 705 tonnes.

6. Le volume total d'aliments complémentaires reçu en Ethiopie ou annoncé entre la date de l'appel et le mois de juin 1979 a été de 17 476 tonnes. Ce volume était ainsi réparti : 4 000 tonnes fournies par la Belgique, 2 523 tonnes fournies par les Etats-Unis d'Amérique, 4 800 tonnes fournies par la CEE, 3 500 tonnes fournies par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE) et 2 653 tonnes fournies par le Secours catholique et d'autres institutions bénévoles.

/...

7. Il importe toutefois de noter qu'une partie des contributions annoncées sous forme de céréales et d'aliments complémentaires ne parviendra en Ethiopie qu'après la période sur laquelle portaient les recommandations de la mission collective des donateurs.

8. A la fin du mois d'août 1979, le Gouvernement des Etats-Unis a annoncé qu'il avait donné ou promis pour 1979 plus de 56 000 tonnes de denrées alimentaires, d'une valeur de 10 718 000 dollars, s'ajoutant à des dons en espèces de près de 3 millions de dollars. Cette assistance doit permettre en partie de répondre aux besoins de la population des régions victimes de la sécheresse et en partie de venir en aide aux personnes chassées de leurs foyers par les troubles de l'ordre public.

9. Il n'est pas encore possible de prévoir le volume des secours alimentaires qui seront nécessaires pour la campagne 1979/80. Les principales récoltes de la campagne 1978/79 ont été légèrement meilleures que celles de l'année précédente, mais l'amélioration générale moyenne masque les mauvais résultats obtenus dans certaines régions qui ont souffert du manque de pluie, de la présence d'insectes parasites, de pénuries de semences et des perturbations de l'ordre public. Selon certaines informations, la récolte du printemps de 1979 dans les régions vulnérables du Tigré et du Wollo a été nettement inférieure à la moyenne, la principale saison des pluies en cours dans ces provinces ne paraît pas encourageante, et il se peut que les secours en céréales nécessaires pour les prochains mois représentent un volume substantiel.

10. Il importe toutefois de distinguer entre le volume brut des secours alimentaires nécessaires et la quantité pour laquelle il existe des moyens de distribution. Il convient également de prendre note du programme du gouvernement visant à déplacer la population de certaines parties du Wollo pour la réinstaller dans de nouvelles zones telles que le Bale et le Wollegan ce qui exige un substantiel apport alimentaire initial. L'objectif immédiat est de déplacer environ 250 000 personnes.

11. En 1978, le FISE a consacré 4 552 000 dollars à ses activités en Ethiopie. Le montant estimatif prévu pour 1979 est de 5 239 000 dollars. Au cours des dernières années, une grande partie de l'assistance apportée par le FISE à l'Ethiopie a nécessairement été consacrée en priorité à la situation d'urgence créée par la sécheresse, les possibilités d'action en faveur du développement étant limitées par l'état de guerre. La situation devient progressivement plus normale et il est désormais possible d'envisager des objectifs de développement à plus long terme.

12. Plus de 50 p. 100 des dépenses prévues pour le programme consacré par le FISE à l'Ethiopie en 1978 étaient destinées à des activités visant à renforcer et à développer les services sanitaires dans l'ensemble du pays. Cette contribution a consisté notamment en matériel et médicaments pour 79 centres sanitaires, en vaccins, en réfrigérateurs, en véhicules, ainsi qu'en une formation avant l'emploi et en cours d'emploi à l'intention de ressortissants éthiopiens employés dans les services sanitaires.

13. Le reste de l'assistance du FISE a été consacré à des activités à plus long terme, l'appui apporté étant réparti entre les domaines de la nutrition, de l'approvisionnement en eau et de l'enseignement. La politique nutritionnelle du gouvernement a été renforcée par la mise en oeuvre de projets d'alimentation des

/...

enfants dans les régions touchées par la sécheresse et par la guerre, ainsi que par l'élargissement des systèmes de surveillance de l'alimentation et de la nutrition. On espère que ces systèmes deviendront des instruments de planification et de gestion efficaces, aux fins du contrôle de la production et de la distribution des denrées alimentaires.

14. Au cours de l'année 1978, 24 puits profonds ont été forés dans les régions du Wollo et du Tigré victimes de la sécheresse; ces puits s'ajoutent aux 75 puits achevés à la fin de 1977. Un certain nombre de puits creusés manuellement ont été également achevés. Une formation a été dispensée à diverses catégories du personnel de niveau moyen et subalterne du service des ressources en eau. On estime à 300 000 le nombre d'habitants ayant bénéficié en 1978 des projets du FISE concernant l'approvisionnement en eau.

15. Plus de 6 000 instituteurs et autres enseignants ont participé à un programme de formation destiné à adapter l'enseignement aux nécessités régionales et locales. Vingt-sept centres communautaires de formation professionnelle ont été créés en 1978, et 32 autres étaient en construction à la fin de l'année. Du matériel a été fourni pour 106 centres au total. Une assistance importante a également été accordée à des activités de communications pour l'appui aux projets, notamment sous forme de formation de personnel et par la fourniture de 3 000 postes de radio.

16. En coopération avec le Ministère des affaires sociales et la municipalité d'Addis-Abeba, le FISE a encouragé le développement de services à caractère communautaire à l'intention des jeunes enfants des zones rurales et péri-urbaines. Il a également appuyé un programme du Ministère de l'agriculture et des établissements en vue du développement de services en faveur des femmes, y compris la promotion d'activités rémunératrices.

#### Assistance aux personnes déplacées

17. Au 1er juin 1979, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés avait engagé des dépenses d'un montant total de 7 075 000 dollars sur les sommes reçues en réponse à l'appel lancé en 1978 en faveur des personnes déplacées en Ethiopie par suite du conflit de l'Ogaden. Les familles ainsi déracinées ont perdu la plupart de leurs biens en fuyant la zone des hostilités. Afin de faire face à leurs besoins les plus essentiels, le HCR leur fournit des ustensiles ménagers, du savon, des lampes, des allumettes, des couvertures et des vêtements. Il fournit également des semences et des outils pour permettre à ces populations de reprendre leurs activités agricoles. Le coût de ce programme s'élève à 3 641 500 dollars. La majeure partie de l'assistance alimentaire nécessaire étant fournie par le PAM et la CEE et dans le cadre d'arrangements bilatéraux, le HCR a pu se borner à fournir des produits destinés à compléter l'alimentation de base. Ainsi, le HCR a acheté du thé, du sucre, du sel, des pois et des haricots pour un montant de 764 000 dollars.

18. De nombreuses écoles, cliniques et autres installations collectives ont été endommagées ou détruites au cours de la guerre de l'Ogaden. le HCR a fourni des fonds d'un montant de 921 250 dollars pour l'achat de presses manuelles destinées à la fabrication de briques qui seront utilisées dans le cadre d'un programme d'auto-assistance en vue de la reconstruction d'installations collectives et

/...

d'habitations privées. Le HCR fournit aussi des fonds aux fins d'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau et pour financer la construction d'entrepôts de céréales et de postes sanitaires.

19. La réalisation du programme du HCR a également pâti de la pénurie de véhicules que connaît l'Ethiopie. Vingt camions ont en conséquence été achetés, et des fonds ont été engagés pour d'autres dépenses liées au transport local et international des approvisionnements.

20. Certaines de ces mesures d'assistance, en particulier la construction des bâtiments, ne seront pas réalisées avant plusieurs mois. Il ressort des visites qui ont été effectuées dans les régions concernées que l'assistance qui leur a été octroyée correspond à leurs besoins de relèvement, et des rapports récents enregistrent des progrès satisfaisants. On prévoit que le HCR mettra fin à cette opération au début de 1980.

#### Evolution de l'aide au développement

21. Il ressort des rapports établis par le Bureau du PNUD, à partir des renseignements fournis par les donateurs, en ce qui concerne l'assistance au développement fournie à l'Ethiopie en 1977 et en 1978, que l'aide octroyée en 1978 représentait près du double de celle de l'année précédente. Cette augmentation importante est principalement imputable aux secours accordés et autres activités connexes. Le montant de l'aide fournie au secteur des transports a accusé une augmentation disproportionnée du fait de la poursuite d'un vaste projet de construction routière et de l'octroi d'une aide substantielle au service des transports d'urgence. Le montant de l'assistance fournie au titre des secours a considérablement augmenté, tant en valeur absolue qu'en valeur relative, alors que celui de l'aide extérieure consacrée à l'agriculture, à l'éducation et à la santé est resté à peu près sans changement d'une année à l'autre. A l'exception du secteur des transports, l'assistance fournie aux principaux secteurs au cours des deux années considérées se décompose comme suit :

/...

Montant de l'aide au développement, par grands secteurs

| Secteur               | 1977              |             | 1978              |             |
|-----------------------|-------------------|-------------|-------------------|-------------|
|                       | Montant <u>a/</u> | Pourcentage | Montant <u>a/</u> | Pourcentage |
| Agriculture           | 35 600            | 41,7        | 35 470            | 26,6        |
| Education             | 16 020            | 18,8        | 19 220            | 14,4        |
| Santé                 | 5 850             | 6,9         | 7 020             | 5,3         |
| Secours               | 23 190            | 27,2        | 49 060            | 36,8        |
| Ressources naturelles | (3 250) <u>b/</u> |             | 7 120             | 5,33        |
| Divers                | 4 490             | 5,3         | 15 580            | 11,7        |
| Total                 | 85 190            | 100,0       | 133 470           | 100,0       |

a/ En milliers de dollars des Etats-Unis.

b/ Ce montant ne comprend que l'assistance technique; les chiffres concernant l'aide aux investissements ne sont pas connus pour ce secteur.

22. Le tableau ci-dessous, qui indique, pour les deux années considérées, les montants fournis au titre de l'assistance technique (dons non compris) selon leur origine, fait apparaître une diminution de l'assistance fournie en 1978 par les organismes des Nations Unies autres que le PNUD. Toutefois, cette diminution est compensée par une augmentation des dons accordés pour les opérations de secours, pour lesquelles le PAM a déboursé 15 millions de dollars et le FISE et le HCR 4 millions chacun.

/...

| Origine   | 1977              |              | 1978              |              |
|---|-------------------|--------------|-------------------|--------------|
|   | Montant <u>a/</u> | Pourcentage  | Montant <u>a/</u> | Pourcentage  |
| PNUD  | 3 722             | 9,6          | 4 701             | 11,8         |
| Organismes des Nations<br>Unies autres que<br>le PNUD | 4 458             | 11,5         | 1 719             | 4,3          |
| Autres organisations<br>multilatérales                | 484               | 1,2          | 2 417             | 6,0          |
| Organisations<br>bilatérales                          | 30 171            | 77,7         | 30 951            | 77,9         |
| <b>Total</b>  | <b>38 835</b>     | <b>100,0</b> | <b>39 788</b>     | <b>100,0</b> |

a/ En milliers de dollars des Etats-Unis.

23. Les chiffres indiqués dans les deux tableaux qui précèdent ne représentent que les montants fournis pour 1977 et 1978; réparti sur toute la durée des programmes, le coût total d'un grand nombre des projets sera beaucoup plus élevé. Par exemple, le PAM a dû fournir à lui seul une assistance dont le montant est évalué à 26 450 000 dollars pour un programme de conservation et de remise en valeur des terres agricoles dont l'exécution a commencé en 1976 et doit s'achever en 1981. Un projet similaire plus récent qui a été approuvé au début de l'année coûtera 37 300 000 dollars au PAM.

24. Les effets cumulatifs de l'érosion continue et de plusieurs années de sécheresse ainsi que de phénomènes plus récents comme les invasions d'insectes, les guerres, les désordres civils et même parfois les inondations, auxquels viennent s'ajouter les problèmes fondamentaux que constituent la malnutrition, la faible résistance aux maladies et le manque d'instruction, mettent le donateur éventuel en présence d'une situation décourageante, qu'il souhaite consacrer l'essentiel de ses efforts aux opérations de secours ou à l'aide au développement. A dire vrai, la ligne de démarcation entre ces deux types d'activités est en l'occurrence moins nette qu'à l'ordinaire.

-----